



Médiations asbl

Centre de formation agréé par la Commission Fédérale de Médiation

Programme de la formation ERAP en partenariat avec Médiations asbl



« Parcours de formation spécifique aux métiers de la médiation »

Pour plus d'informations sur les modalités d'inscriptions

Site: www.erap-gsob.be

Pour s'inscrire : 02/512.06.02



En région bruxelloise, de nombreuses personnes ont été engagées pour réaliser un travail de gestion de conflits et de médiation dans de multiples secteurs d'activités : les médiateurs recrutés dans le cadre des contrats de sécurité et de prévention au sein de la Ville et des communes, dans le cadre scolaire, dans la rue, au sein des hôpitaux, auprès des asbl paracommunales ou pararégionales, dans les zones de police, dans les CPAS, à la STIB, à l'IBGE,...

De nombreuses fonctions se retrouvent sous cette bannière de « médiateur », et, bien que le public cible, avec lequel ces différents agents travaillent, varie selon les contextes, pour eux, maîtriser les techniques et le cadre de la médiation demeure primordial.

De surcroît, développer une authentique culture du lien social en région de Bruxelles-Capitale afin d'uniformiser les niveaux de qualité des services rendus, de garantir une formation professionnelle à tous les intervenants en médiation et de stimuler les échanges de pratiques et de soutenir les créations de réseaux professionnels, est très clairement souhaitable.

OBJECTIF

L'ERAP propose une formation sous forme modulaire qui, au départ de l'expérience de chacun, vise à donner les outils théoriques et pratiques de gestion des conflits ainsi que la déontologie et les techniques de la médiation permettant aux médiateurs et aux acteurs de ces nouveaux métiers de la ville d'être compétents et efficaces dans leurs divers domaines socioprofessionnels.

QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Cette formation s'adresse à tous les intervenants repris sous la dénomination de « médiateur » (médiateur de rue, médiateur scolaire, médiateur sociaux, communautaire, de quartier, médiateur local ou zonal dans les zones de police ainsi que pour l'éducateur de rue, les agents de « mezzanine » dans les transports en commun, les APQC (agent de prévention dans les quartiers commerçants) qui ont le souci d'améliorer leur pratique et l'assistant de concertation, les coordonnateurs, les responsables d'équipe de médiateurs, d'éducateurs de rue et les travailleurs sociaux des services de prévention communaux et des logements sociaux).

Les agents de niveau B, C et D seront regroupés et des sessions réservées aux niveaux E seront organisées.

DANS QUELLE LANGUE ?

Groupes francophones et néerlandophones distincts.

ORGANISATION :

Groupes de 12 personnes maximum.

Formation donnée par Médiations asbl

LIEU :

Dans les locaux de l'ERAP, rue Capitaine Crespel, n° 35 à 1050 Bruxelles ou sur le site du demandeur.